

SEANCE DU 24 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le 24 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de VITRAC s'est réuni dans la salle des mariages, sous la présidence de Mme Marie-Paule BOUQUIER, Maire.

Sont présents : BOUQUIER Marie-Paule, LACOSTE Pierre, PUECH Jérôme, BROUXEL Claire, BILBAUT Suzanne, BONNET Dominique, DELRIEU Bernard, ~~DE NICOLO Sandrine~~, MURATET Nicole, PRAT Loïc, TIERLE Jean-Paul

Absent excusé : DE NICOLO Sandrine (procuration à Loïc PRAT)

Secrétaire : BROUXEL Claire

ORDRE DU JOUR

Madame Le Maire demande si des observations ou modifications sont à apporter au compte rendu de la séance du 27 mars 2023. Aucune modification d'écriture n'est exprimée, de ce fait, chaque conseiller municipal est invité à signer le procès-verbal.

Travaux et dossiers en cours

*Construction de la halle : Le 12 avril dernier, Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture est venu à Vitrac, à la demande de Madame Le Maire pour une éventuelle obtention de la DETR pour notre projet; les élus Mme le Maire accompagnée de Pierre LACOSTE et Jérôme PUECH lui ont présenté la commune et le projet de construction de la halle ainsi que la rénovation énergétique de la salle polyvalente.

A ce jour, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ne nous pas encore transmis sa décision.

Le permis de construire a été délivré.

Une présentation du projet à a population se fera un peu plus tard en présence de l'architecte, Monsieur Arnaud TEK et Cantal Habitat quand les subventions seront validées

*Requête : Les riverains de l'entrée du haut du bourg (en arrivant de St- Mamet) font part par courrier de leur mécontentement quant à la circulation avec une vitesse excessive de certains conducteurs. Un courrier a été adressé à la Mairie et aux services du Département (RD 66). Madame Le Maire a lu le courrier à l'ensemble du conseil. Une réponse sera faite aux personnes qui ont signé ce courrier de mécontentement, Mme le maire soumettra l'écrit aux conseillers pour validation. Il sera ensuite envoyé au CIT et à la Gendarmerie de Maurs-St Mamet

*Dossier de l'eau potable : Une nouvelle personne au CIT est en charge de notre dossier (qui n'a pas évolué depuis 2 ans). Une réunion est prévue jeudi 27 avril à 14h30. Le tour des infrastructures de la commune sera fait avec Pierre Lacoste et Samuel Coutrot.

Au captage de Fontanges, les analyses d'eau annoncent des problèmes bactériologiques légers, les traitements nécessaires ont été faits. Et des actions sont en cours pour améliorer la qualité de l'eau.

En mai 2023, les châteaux d'eau seront nettoyés. Un avis sera envoyé à la population pour donner les dates d'intervention

En 2026, la compétence de l'eau ne sera plus communale mais intercommunale. Le projet de la Communauté de Commune « Châtaigneraie Cantalienne est de créer plusieurs syndicats pour la gestion de la distribution de l'eau potable. Un syndicat existe déjà et regroupe les communes suivantes : St-Saury, Cayrols, Roumégoux, Parlan et Le Rouget/Pers. Les communes de Vitrac, St-Mamet, Marcoles, Leynhac Boisset et Roanne-St-Mary vont rapidement se réunir pour appréhender une éventuelle intégration au syndicat existant de La Fontbelle
Il s'agit d'un important changement de fonctionnement pour les collectivités qui géraient la compétence de l'eau.

Un nouveau branchement AEP sera à prévoir suite à l'achat de la grange de Mr Ratier par un couple qui veut la réhabiliter pour une résidence secondaire

*Divers : le Karcher est en panne. En attente du devis des réparations sinon il faudra prévoir d'en racheter un nouveau.

Commissions communales :

*Pour le PLUi : Une nouvelle cartographie nous a été envoyée. Une commission PLUi est programmée le 03 mai 2023 pour faire le point des zones constructibles.

*Commissions chemins de randonnée : Réunion le 25/04/2023 pour évoquer les aménagements du « Trou du Diable ». Jean Paul Tierle va faire un état des lieux des chemins de randonnée pour savoir si on définit un temps de débroussaillage avec les membres du conseil municipal

*Réunion du CCAS du 30 mars 2023 : Vote du BP 2023 ainsi que l'achat des chaises et tables pour la salle polyvalente

*Suite au bon d'achat de 40€ (prix village fleuri) Des végétaux ont été achetés chez Foucault : Bignones, arbustes à fleurs, rosiers, figuiers. Inscription au concours Départemental des Villages Fleuris 2023 auprès du Département du Cantal

Groupement de commande pour l'achat d'électricité pour 2025

Les membres du conseil municipal sont favorables à l'unanimité d'adhérer à ce groupement de commande pour l'achat de l'électricité pour 2025 auprès du syndicat d'Energies du Cantal.

Questions diverses

*Fermeture de l'Agence Postale Communale du 10 juillet au 12 août 2023 suite aux congés annuels de la gérante. Dispo service n'a pas de personnel à mettre à notre disposition pour assurer le remplacement.

*Dernier conseil d'école : le 2 mars 2023. 45 élèves sont présents sur le RPI.
Au mois de mai, Céline Moissinac, céramiste, interviendra dans la classe de Vitrac.

Le 9 mai 2023 est programmée une sortie scolaire à « Micropolis » à RODEZ. Dans ce cadre, l'Agence postale sera fermée car Laurence Liauzu accompagne les enfants lors de cette sortie scolaire.

Le 30 juin 2023 à Marcolès c'est la Fête des Ecoles.

La commune doit également réfléchir et trouver une solution pour fermer les portes d'accès à l'école.

*Demande de location de la salle polyvalente pour avril 2024 : La réponse se fera après les réunions de travail organisant les futurs travaux de la construction de la halle couverte et rénovation énergétique.

*Prévoir un inventaire du matériel et vaisselles de la salle des fêtes avant le 20 mai. Mariage

*Sécurisation du « Pont de la Martinie », ainsi qu'au « Reyt » la route s'est affaissée,

*Au cimetière, les concessions abandonnées vont être identifiées, et si après un délai de 3 ans personne ne s'est manifesté l'emplacement sera de nouveau mis à la vente. (Après avoir enlevé les ossements).

*Commission sécurité d l'Hôtel de la Tomette : avis favorable.

*Mail de Madame Marty concernant le miroir à installer devant son entrée. Nous reviendrons très rapidement vers elle. Commande du miroir prévue prochainement.

*Enduro de Marcolès le 30 septembre et 1^{er} octobre 2023.

*27 mars AG du CIT.

*Commission électorale à fixer avant le 15 décembre 2023. Mise à jour de la liste électorale.

*Aide à l'habitat, subvention : permanences pour obtenir des renseignements sur les aides d'amélioration énergétique de l'habitat à la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne » Maison des services de St-Mamet-La-Salvetat.

Prochaine réunion :

- Conseil municipal : mardi 6 juin 2023 à 20h30.

Fin de séance. à 23h

- **SIGNATURES**

| | |
|----------------------|-------------------------|
| BOUQUIER Marie-Paule | |
| BONNET Dominique | |
| PUECH Jérôme | |
| BROUXEL Claire | |
| BILBAUT Suzanne | |
| DELRIEU Bernard | |
| DE NICOLO Sandrine | Procuration à Loïc PRAT |
| LACOSTE Pierre | |
| MURATET Nicole | |
| PRAT Loïc | |
| TIERLE Jean-Paul | |